

Parité dans les intercommunalités en Haute Savoie ?

Encore un effort nécessaire !

Réunion d'élu.e.s pour en parler, vendredi 10 novembre à Annecy, à l'initiative de l'antenne régionale du réseau *Elles aussi*, avec le soutien de la municipalité et en présence de Jean-Luc Rigaut, président de l'Assemblée des communautés de France (AdCF).

Parité à la peine dans les intercos...

L'enquête nationale réalisée en 2015 par *Elles aussi* l'a montré. Avec 32% de conseillères communautaires, 18% de femmes dans les exécutifs resserrés (présidence et vice-présidences) et 8% de présidentes, les intercos sont à la traîne de la démocratie locale. La Haute Savoie se situait alors au dessus de cette moyenne nationale (avec des pourcentages respectifs de 37%, 18% et 10%). Les recompositions d'EPCI effectuées au 1^{er} janvier 2017, ont eu pour effet une diminution de la proportion de femmes dans les conseils des EPCI concernés et la perte d'une présidente sur les trois, mais elles n'ont pas modifié la donne générale.

Certes l'élection des conseillers communautaires par fléchage en 2014 a marqué un progrès, mais le fléchage en l'état est insuffisant. Il n'a été que partiel, limité aux communes de 1000 habitants et plus. Et la rigidité du système a entraîné un cumul structurellement obligatoire entre les fonctions exécutives municipales et intercommunales. Or, les femmes ne sont ici qu'à peine 14% des maires et pour les deux-tiers d'entre elles à la tête d'une commune de moins de 1000 habitants !

Parité juste atteinte dans la représentation nationale...

La Haute Savoie est représentée au Sénat par 3 hommes et à l'Assemblée nationale par 6 député.e.s dont 4 femmes. Le sénateur Cyril Pellevat et la députée, de la 2^{ème} circonscription Frédérique Lardet étaient présents. Il et elle se veulent positifs, car si dans la réforme des institutions à venir cet aspect n'est sans doute pas envisagé, pourquoi ne pas saisir l'opportunité de cette situation évolutive pour porter la question d'une amélioration et d'un assouplissement du mode de scrutin par fléchage lors des prochaines élections municipales ? Le tour de France de l'égalité de Marlène Schiappa offre aussi une occasion de rappeler que parité politique et politiques publiques d'égalité ont partis liés !

La démocratie locale au regard des élus, femmes et hommes...

Les points abordés par les deux vice-présidentes du *Grand Annecy Agglomération*, Christiane Laydevant, maire déléguée de Meythet, et Marie-Luce Perdrix, maire de Gruffy, ont trouvé un large écho au sein des participant.e.s.

- ✓ Un mandat est un moment d'une vie totalement donné à la communauté et les femmes mesurent plus souvent que les hommes, avant de s'engager, la somme des réorganisations et risques que cela leur fera courir – équilibre affectif et familial, parcours professionnel...- Mais une fois lancées, elles sont tenaces, conscientes de leurs compétences et ont compris qu'on ne leur donnera rien si elles restent dans une posture d'attente d'être choisies.
- ✓ Toutes et tous s'accordent sur la limitation nécessaire du cumul des mandats dans l'espace et dans le temps. Limiter ne prend sens qu'avec une amélioration du statut de l'élu.e, lui permettant de faire reconnaître les compétences acquises en cours de mandat et retrouver sa place sociale et son travail à la fin du mandat, parfois brutale.